Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260702-20260768-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
25/06/2026
Affichée le 25/06/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi deux juillet à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
07/07/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. MARIE Christophe, M. VASLET Didier, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. NOUHAUD Cyril, M. JUHEL Arnaud, Mme BOUGOUIN Vanessa, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme GAUTON Gaëlle a donné pouvoir à M. MARIE Christophe
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. HURAUX Alexandre a donné pouvoir à M. JUHEL Arnaud
Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, Mme BROSSAY Aurélie, M. CÔTE Arnaud, Mme GUILLOT Annabelle

Madame GOBÉ Dorianne a été nommée secrétaire

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 15 Votants : 18

2026.07.68) RÉHABILITATION D'UNE LONGERE D'HABITATION EN MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) : DEMANDE FONDS VERT 2026

Monsieur le Maire rappelle la délibération N° 2026.05.56 du 28 mai 2026 approuvant l'APD et le plan de financement de la MAM.

M. le Maire expose les modalités de demande de subvention au titre du Fonds Vert pour 2026.
Le projet de réhabilitation d'une ancienne longère d'habitation en maison des assistantes maternelles entre dans le cadre des dépenses subventionnables.
Il est proposé de solliciter une subvention au titre du Fonds Vert.

Travaux subventionnables – plan de financement
Dépenses prévisionnelles pour le projet de réhabilitation d'une ancienne longère d'habitation en maison des assistantes maternelles : **719 238.06 € HT**
Fonds Vert sollicité : **215 771.42 € HT.**

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260702-20260768-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de valider le plan de financement prévisionnel pour la rénovation d'une ancienne longère d'habitation en maison des assistantes maternelles de **719 238.06 € HT ;**
- **Sollicite** une subvention au titre du Fonds Vert d'un montant de **215 771.42 €HT ;**
- **Autorise** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

PJ : Plan de financement

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 7 juillet 2026

Le Maire :

O. GAIGNE